

# Vous avez une pratique sportive intensive ? Demandez le statut étudiant sportif de haut niveau ou étudiant sportif de très bon ou bon niveau\*

 L'université de Bordeaux vous propose un double accompagnement pour réussir à concilier projet d'études et projet sportif. »

Dépôt des demandes à faire avant  
le 20 septembre 2024

+ d'infos

[phase@u-bordeaux.fr](mailto:phase@u-bordeaux.fr)

\*Statut délivré par la Commission Sport de l'université

université  
de BORDEAUX